

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 79 (1943)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE PÉDAGOGIQUE : HANS ZBINDEN, traduit et résumé par ALICE DESCEDRES : *Les tâches intellectuelles de notre pays.* — F. TISSOT : *Buts de la composition à l'école primaire.* — G. D. : *Exercices d'arithmétique.* — INFORMATIONS : F. M. : *Le X^e anniversaire de la Radio-scolaire à Genève.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE : *Séance du Comité central.* — VAUD : *Note de l'administration.* — Qu'en termes galants ces choses-là sont dites ? — A propos d'éducation post-scolaire. — Dix ans de Radio-scolaire. — Société vaudoise de travail manuel. — GENÈVE : *Cours de travail manuel.* — Caisse maladie et invalidité : rapport présidentiel. — NEUCHATEL : *Coin des sociétaires.* — Nécrologie : E. Beyeler ; Mme Schenker. — INFORMATIONS : *Société romande de lectures populaires.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES TACHES INTELLECTUELLES DE NOTRE PAYS¹

Une brochure qui fait penser, et que tous les citoyens comprenant l'allemand auraient profit à méditer.

Les causes du malaise helvétique ne sévissent pas rien que chez nous. L'Angleterre, dans son journal *Nature*, émanant des plus grands savants du pays, parle toujours en faveur d'une éthique sociale de la science : « Je ne puis me figurer un académicien qui admet certaines constantes dans la pensée scientifique, et qui ne les applique pas en politique ». En Suisse, il y a longtemps qu'on fait appel au réarmement moral. Et l'Exposition de Zurich fut une belle réponse à cet appel. Pourquoi ? Parce qu'elle a mis au centre, non la technique, non la science, non l'industrie, mais *l'homme*, le peuple, la communauté de l'esprit et du cœur. De là le langage du Hohe Weg, qui parlait à tous... Depuis, il s'est manifesté des signes de fatigue, de découragement, même d'irritation : les difficultés de la mobilisation, le renchérissement de la vie, ne les expliquent que trop. En ces temps de crise, la jeunesse est le séismographe le plus sensible. Or, en s'adressant à ceux qui la connaissent bien, dans des milieux très différents, que nous disent-ils ? « Elle vit dans une indifférence totale. Elle est sans conseil, sans idées. Nous n'avons pas de jeunesse remplie de sentiments idéalistes. Les jeunes n'entreprendent rien avec joie et entrain. Un manque de volonté de vivre et de courage de vivre... Il faut ajouter que la jeunesse est le reflet des aînés, et la diminution des votes marque aussi l'indifférence des plus âgés. »

¹ HANS ZBINDEN : *Geistige Aufgaben unseres Landes* (Les tâches intellectuelles de notre pays). Une conférence aux étudiants de Berne. Herbert Lang's Verlag, Berne.

Quelles sont les causes de cet état ? *L'action morale de la neutralité*, attitude toute négative, contraire à la nature humaine. Puis *l'incertitude de la position européenne*, l'avenir de notre pays est non moins impénétrable, alors on se réfugie dans son métier, on évite de discuter les questions brûlantes, et le danger, c'est que l'esprit de communauté tend à s'effacer. Puis, le fait que *nous sommes coupés de l'Europe*. Combien différente était notre situation durant la dernière guerre, où notre pays était le rendez-vous de ceux qui voulaient une Europe libre : alors, la jeunesse était enflammée pour ces questions d'avenir. En outre, beaucoup sont affectés chez nous par les atteintes qu'a subies le droit d'asile, dont nous étions si fiers jadis. Pensez combien de fugitifs très doués, dont la science et l'expérience pourraient nous rendre des services inestimables, sont condamnés à l'inactivité, chez nous, le pire des sorts pour des êtres productifs. Ce ne sera pas une page glorieuse ajoutée à notre histoire !

Enfin, il est une cause concernant plus particulièrement la jeunesse académique, c'est la *crise de confiance à l'égard de la valeur de la science, de la culture*. Et elle se comprend quand on voit tous les efforts de la science appliqués à l'extermination des peuples.

Eglises et partis n'atteignent qu'une petite fraction des jeunes. Les écoles supérieures ne peuvent donner une réponse à leurs besoins pressants quant à l'attitude présente : ils ont étudié le passé avec soin. L'Etat comme le peuple se plaint du manque d'hommes désintéressés et idéalistes, qui puissent agir à la fois de façon critique et créatrice pour aider les jeunes à se former une « Weltanschauung ».

Enfin, il est encore une autre cause à ce malaise, c'est la *crise de la démocratie*. Si leurs aînés avaient une vue claire d'une meilleure démocratie, d'un état libre, demandant une transformation morale et sociale, les jeunes ne seraient pas dans ce désarroi.

Comment transformer en influences utiles et animatrices ces causes paralysantes ? Qu'est-ce qui a inspiré nos grands hommes, ceux du Grütli, Nicolas de Flue, Pestalozzi ? Eux n'ont pas regardé en arrière, mais en avant : ils ont été *les fondateurs d'une nouvelle tradition*.

Si nous jetons les yeux sur ce qui attend l'Europe, cette conclusion ne fait que s'affirmer. Quel que soit le résultat de la guerre, nous pouvons être sûrs qu'elle finira par un appauvrissement général de tous les peuples d'Europe. Et, quoique certains, qui n'ont jamais senti la misère eux-mêmes, aiment à s'imaginer qu'elle est une bonne éducatrice, il est certain que cette misère matérielle risque d'entraîner tous les peuples dans un matérialisme bien pire que celui qui sévissait avant la guerre. A cette misère matérielle, s'ajoutera un vide immense : à mesure qu'on s'apercevra que la guerre n'a résolu aucun des problèmes

dont l'Europe cherche la solution, le découragement, la déception, l'amertume risquent de provoquer des révolutions violentes. On peut être certain qu'il ne suffira pas d'un traité de paix pour mettre fin à la lutte, car il ne s'agit pas seulement de pétrole et de territoires, mais de la domination des esprits. Autrefois, on nommait ces guerres : guerres de croyances. C'est cette guerre de croyances, commencée autrefois avec les armes de l'esprit, poursuivie maintenant sauvagement avec les armes de la violence, qui doit se terminer par les armes de l'esprit, mais d'un nouvel esprit, dans un combat pour une nouvelle base de notre vie intérieure et de notre vie sociale. Pour cela, il nous faut un idéal, qui, bien que reposant sur notre héritage national, dépasse le maintien de notre patrie, regarde plus loin et plus haut !

Tous nous aimons la liberté. Mais pourquoi ? C'est là l'essentiel. On peut faire ses affaires, avoir de l'ordre, une organisation impeccable, rouler auto, avoir une vie de famille tranquille et des jouissances, artistiques et autres, sans la liberté. Mais il est un domaine où l'on ne saurait se passer d'elle, c'est le domaine de l'esprit. Et c'est justement celui dont on se soucie le moins, tant dans les Etats libres que dans les autres. Et pourtant, c'est dans ce domaine qu'elle est véritablement l'oxygène, sans lequel celui qui sème ne peut récolter.

En réalité, chez nous, le chapitre « Esprit et Démocratie » n'a rien de réjouissant. Gottfried Keller, comme le peintre Anker, se plaignaient l'un et l'autre de notre peu d'écho pour la vie de l'esprit. Le programme de Pestalozzi, l'éducation de l'homme, est à peine ébauché. Nous avons en quantité des spécialistes, mais pas assez d'hommes remplis d'amour pour vouloir et répandre la vie de l'esprit, au-dessus de toute préoccupation pécuniaire ou sociale, en dehors de tout avantage d'amour-propre, poursuivant la vie de l'esprit pour elle-même.

(A suivre.) Traduit et résumé par ALICE DESCŒUDRES.

BUTS DE LA COMPOSITION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'exercice de la composition a pour but d'apprendre à l'enfant à écrire correctement ce qu'il pense, à noter ses observations, ses impressions, ses opinions, ses désirs. Le rythme de la pensée étant plus rapide que celui de la main qui écrit, il importe tout d'abord d'accorder ces deux rythmes, d'apprendre à ralentir, à retenir celui de la pensée pour que la main ait le temps d'écrire comme sous dictée. L'adulte, qui écrit, procède autrement que l'enfant ; il est en possession de tous les moyens d'expression que lui offre la langue, il a assez de maîtrise pour retenir sa pensée, la modeler, lui donner une forme convenable avant de l'écrire ; il sait choisir entre plusieurs formes celle qui conviendra le mieux. L'enfant, lui, est incapable de modifier sa phrase après l'avoir écrite.

Quand on sait ce que le maître, à l'école primaire, exige de ses élèves qui composent : écriture appliquée même dans ses brouillons rapides, orthographe et syntaxe correctes, et enfin des pensées originales, on se demande comment il se fait que plus des trois quarts d'une classe réussissent à rendre des copies acceptables et conformes.

* * *

Les compositions d'élèves permettent, en outre, de déceler les traits du caractère de l'enfant.

La psychanalyse enseigne qu'aucun acte, qu'aucune pensée n'est tout à fait sans relation avec l'être intime. Les fautes, les erreurs de toute sorte sont donc révélatrices de l'état psychique de l'enfant. Ses exposés relatifs à des événements dont il a été le témoin ou l'acteur, ses réflexions à propos de ces événements le livreront à l'examen de son maître.

Habiter la pensée à se mettre au rythme de la plume.

C'est, me semble-t-il, le premier exercice. On remarque chez les petits enfants que leur expression verbale est plus vivante, plus imagée, plus originale que tout ce qu'ils peuvent écrire. Quand ils sont en vacances, ils ont mille choses à raconter à leurs parents qui viennent leur rendre visite, mais leurs lettres sont désespérément vides. Il semble qu'ils n'ont vraiment rien à écrire. Si l'on envoyait le sténogramme de ce qu'ils veulent raconter, quelles belles lettres les parents recevraient et comme elles contrasteraient avec les éternels : « Je vais bien, je m'amuse bien, il pleut ou il fait beau temps, je pense bien à vous, je pense que vous allez bien. »

En somme, l'enfant n'écrit rien parce qu'il a trop à dire et qu'il ne peut soumettre sa pensée au pénible effort de ralentir son débit pour que la main puisse suivre. Cependant, il note très bien quelques pensées dominantes : « Envoyez-moi un ballon, venez me voir dimanche ». Ces pensées sont seules assez puissantes pour vaincre la difficulté de l'écriture. Il est donc nécessaire d'habituer la pensée à se mettre au rythme de la plume.

Nécessité de la préparation orale.

La préparation orale est la partie essentielle de la leçon de composition. C'est cette préparation qui met l'enfant dans la possibilité d'écrire ce qu'il a à dire. Ceux qui se plaignent de la misère des compositions enfantines ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, ils ont certainement négligé cette préparation, et se sont sans doute contentés de proposer à leurs élèves un ou deux titres plus ou moins alléchants, puis ont attendu les résultats.

Il est assez curieux de remarquer que par lui-même, l'enfant est

peu capable de modifier un texte qu'il a écrit, même sans trop de difficulté. Il ne voit pas comment on peut dire différemment une même pensée. Pressé par le maître, il change un mot, quelques mots, mais la tournure générale de la phrase, il ne peut la modifier. On prévoira donc, pour remédier à cette incapacité des exercices, tels que M. Bally les préconise dans son chapitre sur les variations grammaticales sur un thème donné (Crise du français, p. 121). On ne peut cependant faire de tels exercices dans le cours de la leçon de rédaction. D'ailleurs, l'enfant, même entraîné à ces exercices, les oublie en partie quand il doit rédiger des choses personnelles.

La préparation orale tend à fixer dans l'esprit la forme syntaxique des pensées à exprimer. Le récit à écrire sera connu, appris par cœur pour quelques instants et l'élève, débarrassé du souci de rechercher au fur et à mesure une forme correcte pour ses pensées, pourra écrire comme sous dictée et porter toute son attention sur l'écriture et sur l'orthographe.

F. TISSOT.

EXERCICES D'ARITHMÉTIQUE

Voici quatre exercices qui rendent de bons services avec des élèves de force moyenne ; pratiquement, la manière la plus commode de les utiliser consiste à les transcrire tels quels dans un cahier, *sans indiquer les résultats*, puis à les reprendre ensuite oralement aussi longtemps que l'entraînement semble nécessaire.

Inutile d'ajouter que cette répétition, à la fois individuelle et collective, voit son efficacité augmenter si l'on prend la peine de placer constamment sous les yeux des écoliers *les principales unités du système métrique*. A cette fin, il est facile de dessiner en perspective l'image d'un cylindre qui représente en vraie grandeur les unités de contenance. *Exemples* : Pour l'hectolitre, une hauteur de 1 mètre et un rayon de 18 centimètres ; pour le décalitre, une hauteur de 40 cm et un rayon de 9 centimètres. (Dans le premier cas, le cylindre contient environ 1,5 litre de trop ; dans le second cas, le calcul signale environ 1,5 décilitre également en trop.)

Exercice sur les longueurs.

dm 1	= m	mm 38	= dm	dm 16	= hm
dm 8	= cm	cm 45	= dam	m 3	= km
cm 1	= m	dm 175	= hm	cm 8	= km
cm 6	= mm	mm 19	= cm	mm 3	= dam
dm 12	= m	dm 150	= m	dm 1	= km
cm 35	= mm	cm 300	= dm	m 0,1	= mm
dm 29	= dam	mm 61	= m	m 4,8	= dm
cm 75	= dm	cm 95	= m	hm 0,1	= mm
mm 1	= m	mm 8	= dm	mm 4000	= hm

Exercice sur les capacités.

dl	5	= l	cl	275	= l	l	0,1	= cl
dl	18	= cl	hl	1	= dl	l	0,4	= ml
cl	28	= ml	hl	0,6	= l	dal	0,1	= l
cl	45	= l	hl	0,3	= cl	dal	0,3	= cl
dl	38	= l	hl	0,4	= dal	dal	1,5	= hl
dal	29	= l	hl	2,25	= l	l	36	= hl
dl	200	= dal	hl	3,2	= cl	dl	18	= hl
cl	300	= dl	hl	4,8	= dal	cl	217	= dal
ml	145	= l	l	3,4	= dl	dl	575	= hl

Exercice sur les poids.

hg	3	= dg	mg	19	= dg	hg	16	= kg
kg	19	= q	cg	170	= dag	cg	8	= hg
hg	40	= g	dg	1000	= hg	mg	15	= g
q	8	= t	dag	2000	= q	dg	28	= dag
kg	13	= t	hg	5000	= t	mg	1	= dg
dg	4	= g	kg	1	= dg	kg	125	= t
dag	19	= g	kg	5000	= q	q	95	= t
cg	16	= dg	hg	300	= q	hg	28	= q
mg	1	= g	mg	10 000	= hg	dag	400	= q

Exercice sur les volumes.

dm ³	0,6	= cm ³	m ³	1	= dm ³	dm ³	5	= mm ³
dm ³	2	= mm ³	m ³	0,3	= dm ³	m ³	25	= dm ³
dm ³	0,1	= mm ³	m ³	2,5	= dm ³	m ³	3	= cm ³
dm ³	4,5	= cm ³	dm ³	1	= m ³	dm ³	1	= mm ³
cm ³	12	= dm ³	dm ³	7	= m ³	mm ³	8000	= cm ³
cm ³	25	= mm ³	dm ³	75	= m ³	mm ³	12 000	= dm ³
cm ³	900	= dm ³	dm ³	600	= m ³	cm ³	100 000	= dm ³
cm ³	100	= mm ³	dm ³	20 000	= m ³	cm ³	300 000	= m ³
cm ³	90 000	= dm ³	m ³	0,016	= dm ³	cm ³	4000	= m ³
cm ³	145	= dm ³	m ³	3,5	= dm ³	m ³	8	= mm ³

G. D.

INFORMATIONS**LE X^e ANNIVERSAIRE DE LA RADIO-SCOLAIRE A GENÈVE**

Comme d'autres villes romandes l'ont déjà fait, Genève fêtera prochainement le X^e anniversaire de la Radio-scolaire. On sait, en effet, que c'est en juin 1933, que des émissions destinées aux écoliers furent organisées pour la première fois par les studios de Genève et de Lausanne.

Un numéro spécial des feuillets de documentation : *La Radio à*

l'école, paru récemment, fournit tous les renseignements sur le développement des émissions scolaires au cours de cette première décennie, nous y renvoyons les instituteurs que la chose intéresse. Notre propos est plus simplement d'attirer l'attention sur la manifestation organisée par la commission locale, sous les auspices de la Société des émissions Radio-Genève. Elle se déroulera le mercredi 5 mai, dès 19 h. 45, en la salle de la Réformation, et tous les collègues y sont cordialement conviés.

Après quelques mots d'introduction du président, M. René Dovaz, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles, parlant en sa qualité de délégué du département de l'Instruction publique, M. Edmond Rast, directeur d'écoles, nous fera assister à l'élaboration d'une émission. A l'aide de la projection lumineuse et du disque, il montrera les commissions locale et régionale à l'œuvre pour l'examen et la mise au point définitive des manuscrits. Ensuite, pénétrant dans la Maison de la Radio, il nous conduira dans les studios, dans la salle des amplis, dans la cabine de la régie, etc. ; nous assisterons aux divers actes d'une mise en ondes, et quelques « trucs » du métier nous seront révélés.

Suivra un intermède au cours duquel on entendra la chorale des classes complémentaires de Carouge, qui participa l'an dernier à l'émission du 18 mai : « Des enfants de bonne volonté ». Puis viendra la partie particulièrement originale de la soirée :

Sur scène, une classe se préparera à l'écoute, sous la direction de son maître, et nous assisterons avec elle à l'émission elle-même, intitulée : « J.-H. Pestalozzi », que le studio de Genève diffusera à ce moment. Après l'émission, la leçon, sur scène, continuera, et l'on aura l'occasion de juger des réactions des jeunes auditeurs. Ce sera une vivante démonstration de la façon dont un maître peut s'y prendre pour que la Radioscolaire soit le plus profitable au développement de ses élèves, et devienne autre chose qu'un moment de simple récréation plus ou moins amusant, laissant parfois l'impression de temps perdu.

Il est à souhaiter que de nombreux collègues, et parmi eux, ceux qui douteraient encore de l'intérêt de cette forme moderne de l'enseignement, viennent à la Réformation le 5 mai ; ils ne regretteront pas leur soirée.

F. M.

TEXTES LITTÉRAIRES CULTURE CHINOISE

Ce sont les champs qui nous retenaient et nous n'avons pu échapper à l'emprise de la terre cultivée. Elle est partout. On peut se passer de chaleur, à la rigueur, on peut cuire un repas, et même un repas délicieux sur quelques poignées de broussailles et d'herbes sèches, si la marmite est mince et si la viande est débitée en menus morceaux (ce qui explique

en partie la technique de la cuisine chinoise). Mais on ne peut se passer de graines, et le blé ne mûrit pas sous les arbres. C'est pourquoi il a fallu utiliser toutes les parcelles de terrain susceptibles de produire, et abattre tout ce qui n'était pas directement nécessaire. Il a fallu même, pour ne pas épuiser la terre, alterner ligne à ligne les cultures diverses, haricots avec le blé, patates douces, coton, millet côte à côte avec le maïs, et récolter le tout pièce à pièce, plante à plante avec la main.

ERIC DE MONTMOLLIN.

Image de la Chine. (Editions de la Baconnière).

LES LIVRES

Modèles réduits de planeurs, par W. Breithaupt. Editions Delachaux et Niestlé.

La construction de modèles réduits de planeurs a beaucoup de succès auprès des jeunes. Elle exige des qualités d'attention, de précision et de persévérance qui sont précieuses. L'école a donc tout intérêt à tirer parti de cette activité. Notre collègue, W. Breithaupt, qui est un spécialiste de cette branche des travaux manuels, a écrit ce petit volume qui intéressera chacun. Il n'est pas qu'un guide dans la construction des modèles mais présente sous une forme excellente tous les éléments nécessaires d'aérodynamique et d'aérologie. L'élève saisira facilement le pourquoi des formes données aux ailes et au fuselage et découvrira les avantages et défauts de telle ou telle construction que son imagination lui aura dictée. Nous engageons nos collègues à se livrer avec leurs élèves à la construction des planeurs sous la conduite de M. Breithaupt.

ALB. R.

Zig, zag, zoug ! recueil de jeux pour la jeunesse par A.-C. Demole, illustrations de Marcel North, Editions Delachaux et Niestlé.

Il est entendu que les jeux peuvent fournir d'incomparables éléments de formation. Mais, pour se servir de leur valeur éducative, il faut savoir faire jouer... ce qui n'est pas si simple que cela ! Le choix et la préparation des jeux sont soumis à de multiples exigences et un bon guide évite bien des désillusions. M. Demole donne dans *Zig zag, zoug !* une quantité de jeux qui faciliteront les diverses acquisitions d'ordre sensoriel, développeront la maîtrise de soi, l'observation et la concentration.

Ce livre d'une très grande richesse, sera le bienvenu de tous les éducateurs et chefs d'équipes.

ALB. R.

Erratum. — Dans le poème *Renouveau* (*Educateur* du 27 mars), lire : « ...que le vent *transporte* » à la place de « ...que le vent emporte ».

PARTIE CORPORATIVE

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

dimanche 28 mars 1943.

Extrait des délibérations.

Commission pour le choix de lectures. — Il est pris connaissance du rapport annuel de cette commission. Tous ses membres sont vivement remerciés pour leur œuvre aussi utile que désintéressée.

Comptes S. P. R. — Le trésorier expose la situation financière de la Société. Le plus gros poste de dépenses est naturellement celui de l'*Educateur*. L'enchérissement du papier et la hausse de la main-d'œuvre n'ont pas laissé de l'augmenter encore. Toutefois, malgré le déficit de l'exercice, la situation générale n'est pas désespérée.

La **Commission du film suisse** nous demande de nous intéresser à son activité. Nous étudierons la chose.

La Caisse d'assurance pour la lutte contre la tuberculose de la Fédération des Sociétés de Secours mutuels de la Suisse romande désirerait qu'il se constituât dans tous les cantons romands des *Caisses-maladie et invalidité des instituteurs*, affiliées à la Caisse-tuberculose, à l'instar de celles qui existent à Genève et à Fribourg. L'affaire sera renvoyée aux sections.

Secours aux prisonniers de guerre et aux enfants victimes de la guerre. Le trésorier rend compte de ce que nous avons déjà fait jusqu'à maintenant. Notre action bienfaisante continue. Malheureusement, le Fonds tchécoslovaque dans lequel nous puisions pour aider nos collègues prisonniers s'épuise. Nous rappelons son existence à la générosité de tous. Le trésorier recevra avec reconnaissance les dons les plus minimes. (Compte chèques II 1978).

Le comité du S. L. V. nous demande de nous associer à lui pour demander que le *subside fédéral pour l'organisation de cours de chants* soit rétabli ; depuis 1938, il n'a plus été versé. Rappelons que c'est grâce à lui que la S. P. R. a organisé le cours de Morges, en 1938.

G. R. E. P. — La question des relations entre la S.P.R. et le G.R.E.P. a continué à occuper le Comité central. Il pense avoir enfin trouvé un terrain d'entente et espère qu'une solution ne tardera pas à intervenir. Un projet de convention sera soumis aux présidents de sections avant de le faire ratifier par les délégués.

« **Educateur** ». — Notre journal préoccupe fort le comité. Plusieurs modifications sont envisagées, qui trouveront leur réalisation sous peu. La question, en particulier, de la publicité doit être remise tout entière en question.

VAUD **Aux membres de la S. P. V.** — Dans le N° 13, du 3 avril 1943, un avis a été publié invitant les membres à se servir du formulaire de chèque postal pour payer la cotisation annuelle. Par inadvertance, ce formulaire n'a pas été encarté comme annoncé, ce dont l'administration vous prie de l'excuser. Pour les renseignements, vous voudrez bien consulter le numéro de la semaine passée, afin de remplir le formulaire de versement suivant les instructions du président de la section vaudoise.

L'administration de l'Educateur.

...QU'EN TERMES GALANTS, CES CHOSES-LA SONT DITES ?

Le 6 mars, la *Femme d'Aujourd'hui*, publiait le texte suivant sous la plume de Tante Claire :

« Ne croyez pas, ma nièce, que je considère aisée la tâche des éducateurs, mais il faut bien reconnaître que nombre de ceux qui s'occupent d'éducation comprennent mal leur devoir. Pour beaucoup, enseigner n'est plus une vocation ; bien des maîtres manquent complètement de sens pédagogique ; ils n'ont aucune imagination et se laissent aller à une telle routine que leurs leçons deviennent un réel ennui pour des élèves intelligents. Je ne parle pas seulement des classes primaires, mais également des supérieures, preuve en soient les pamphlets qui se publient de temps en temps et où les jeunes se plaignent amèrement.

» Les institutrices sont, en général, plus consciencieuses que leurs collègues masculins, et d'elles je n'ai jamais entendu, ou il ne m'a pas été rapporté des réflexions comme celles ci-après (je m'adressais à un maître) :

» — Quels sujets de composition donnez-vous à vos élèves, et combien en ont-ils au cours de l'année ?

» — J'en donne le moins possible, et je vous avoue que corriger les cahiers ne m'intéresse nullement ; c'est ma femme qui s'en charge ! Vous ne voudriez pourtant pas que je m'amuse à lire ce qu'écrivent ces gosses ?

» Je pourrais continuer de fournir d'autres exemples aussi édifiants, qui montrent comment certains comprennent leur devoir ! »

Si je disais à cette Tante Claire qu'elle est de mauvaise foi, je serais encore charitable à son égard. Tante aigrie, Claire qui distillez un fiel amer, ce que vous affirmez là est faux. Et quand bien même vous prétendriez le contraire, je ne vous croirais pas et demanderais des preuves ; c'est-à-dire que me soit présenté le maître qui vous tint ce discours que vous rapportez et ensuite que vous donniez un au moins, des « autres exemples » dont vous parlez. Votre attitude est laide parce qu'elle est calomnie et hargne. Un ressentiment personnel vous conduit à insinuer de méchantes choses. Vous essayez de jeter le discrédit sur de braves gens qui sont mal placés pour se défendre.

Il est toujours dangereux de parler de choses qu'on connaît mal. Le sentiment l'emporte sur la raison, et si l'on est naturellement porté

à la calomnie, on écrit des articles dans le genre de celui dont nous parlons. Sans être très renseigné, le public lui-même n'y croira pas à ces affirmations ; quant au corps enseignant, il va souscrire en masse un abonnement à *La Femme d'Aujourd'hui* ! Tante Claire, si l'on m'affirmait que vous êtes une vieille fille pleine d'aigreur et de déception, je n'en serais pas étonné, et je vous donnerais alors un conseil : mariez-vous, faites des gosses, et nous en reparlerons plus tard.

R. M.

A PROPOS D'ÉDUCATION POST-SCOLAIRE

Dans le dernier numéro du *Bulletin*, M. Mamin exécute mon expérience d'un trait de plume. « L'influence du maître, dit-il, est de trop courte durée, il ne peut former une équipe homogène. »

Sans vouloir — pour le moment — entrer sur le fond de la question, je lui conteste doublement le droit de prononcer un jugement aussi sommaire. D'abord, parce que l'*« esprit d'équipe »* n'est pas le seul facteur — loin de là — d'une éducation nationale telle qu'elle est actuellement plus *nécessaire* que jamais. Ensuite et surtout, parce que M. Mamin n'a pas assisté à l'un de mes cours, comme je l'y ai convié en sa qualité de « bulletinier » et de membre du comité S. P. V. — comité au nom duquel j'ai fait mon essai, par surcroît — et qu'il n'est pas à même, par conséquent, d'apprécier l'*influence* qu'on peut exercer sur l'esprit de jeunes gens en une heure et demie de discussions renouvelées de semaine en semaine, pendant tout un hiver.

M. CHANTRENS.

Sans vouloir ouvrir ici une polémique, je dirai à M. Chantren (Montreux), que je n'exécute pas son expérience d'un trait de plume, puisque c'est à elle que je consacre le plus de place.

J'ai essayé de traduire mon sentiment à l'égard des trois essais de Vevey, Montreux et Aigle et je suis navré de n'avoir pu vanter davantage celui de M. Chantren, car je suis personnellement convaincu que ce n'est pas la meilleure formule. Je tiens cependant à dire que c'est mon opinion personnelle. Ce ne sera probablement pas celle de M. Chantren, et je le comprends ; ce ne sera peut-être pas même celle de la majorité des instituteurs, et j'en serais navré.

R. M.

DIX ANS DE RADIO-SCOLAIRE

Vendredi dernier, 2 avril, le Théâtre de Lausanne était bondé : éducateurs, amis de la radio et surtout écoliers, un peu bruyants, assistaient à la commémoration du 10^e anniversaire de la Radio à l'école. M. Jaccard, chef du service de l'enseignement primaire, président de la commission romande de la Radio-scolaire, salua d'abord les invités : MM. les conseillers d'Etat Perret et Fischer, MM. de Reding de la Radio-diffusion suisse, Bezençon et Pommier, directeurs de Radio-Lausanne et Radio-Genève, les nombreux représentants de commissions scolaires et les membres du corps enseignant. Puis, il fit l'historique des émissions scolaires, en montra le développement : en 1934, 13 500 élèves en béné-

ficiaient, alors qu'aujourd'hui ce nombre est monté à 35 500. M. Mayor-de Rham, l'oncle Maurice, exposa ensuite comment se préparent les émissions scolaires, gros travail pour qu'elles atteignent réellement leur but, celui de s'adresser aux enfants qui doivent en tirer le plus de profit possible ; il montre ensuite comment se font l'envoi de ces émissions et leur diffusion dans les classes : on peut en croire le conférencier, la radio à l'école n'est pas un concurrent pour le maître, mais un adjuant, à condition, toutefois, que chaque émission soit au préalable l'objet d'une leçon préparatoire. Les feuillets de documentation sont pour cela d'une grande utilité.

Une remarquable leçon-audition type sur la musique polyphonique fut ensuite donnée par M. J. Burdet, maître au collège scientifique, avec le concours de M^{me} M.-L. Rochat, de quelques choristes, d'un chœur d'enfants et de musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande. Et la séance se termina par une représentation de « La farce du Cuvier », délicieusement jouée par les acteurs du Radio-Théâtre. Personne ne s'est ennuyé, certes, cet après-midi.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Cette société organise les vendredi et samedi 16 et 17 avril à l'Ecole normale, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h. un **cours de cartonnage léger**, par M. J. Chappuis, professeur.

But : Montrer l'activité manuelle qu'on peut exercer avec des élèves du degré moyen, sans installation spéciale et avec un outillage simple (règle métrique, ciseaux, poinçon).

Programme : Travail du papier léger et fort, du carton léger, organisation du travail.

Finance (fournitures comprises) : membres : 4 fr., non-membres : 6 fr.

S'inscrire *jusqu'au 13 avril* au plus tard auprès de R. Martin, président, av. Beaulieu 31, Lausanne.

N. B. — Les collègues qui ne sont pas en vacances à ce moment-là et qui désireraient néanmoins suivre ce cours sont priés de s'inscrire, en indiquant leurs possibilités. Le Comité verra s'il y a lieu de le redonner ou de le décentraliser.

GENÈVE

52^e COURS NORMAL SUISSE

Nous informons les collègues intéressés par ce cours (qui aura lieu à Sion, cet été, du 12 juillet au 7 août), qu'à la suite d'une démarche de la *Société genevoise de travail manuel scolaire*, le Département a bien voulu éléver d'une manière sensible l'indemnité allouée aux éventuels participants. Cette indemnité variera entre 60 fr. et 200 fr. selon la durée du cours. Dernier délai d'inscription : mercredi 14 avril, Secrétariat de l'enseignement primaire.

CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS**Rapport du président sur l'exercice 1942,
présenté à l'assemblée générale du 10 mars 1943.**

Messieurs et chers collègues,

Notre trésorier a fait paraître dans le numéro du 6 mars dernier du *Bulletin corporatif* le rapport financier de l'exercice 1942.

Le compte de Profits et Pertes est un résumé parlant des opérations effectuées et le bilan de fin d'exercice donne une idée exacte de notre situation fin décembre 1942.

Le boni de l'exercice est de 1685 fr. ; il porte notre fonds social à 42 015 fr. 45.

Ce tableau si éloquent dans sa simplicité devrait suffire à vous édifier sur la gestion de notre utile association. L'usage veut que, sur ce net canevas, votre président brode quelques arabesques.

Renseignements statistiques. — Au 31 décembre 1941, notre caisse comptait 114 sociétaires, dont 94 actifs et 20 pensionnés.

Au 31 décembre 1942, elle compte 116 sociétaires, dont 92 actifs et 24 pensionnés.

Nous avons enregistré 3 entrées de nouveaux membres : MM. Iwan Matile, Louis Germond et Jean-Jacques Dessoulavy, à qui je souhaite, en votre nom, une cordiale bienvenue.

M. Emile Dottrens, devenu fonctionnaire de la Ville de Genève, nous a envoyé sa démission. Nos collègues Marius Lépine, Adolphe Marti, Albert Claret et Georges Droz qui viennent de faire valoir leur droit à la retraite, passent dans la catégorie des pensionnés.

Je tiens à dire ici à ces fidèles serviteurs de l'école, qui ont été des membres fondateurs de nos associations corporatives, tous nos sentiments de reconnaissance et d'estime, en leur souhaitant une longue et paisible retraite.

Nous n'avons eu aucun décès à déplorer au cours de cette année.

En résumé, notre caisse compte à ce jour : 85 assurés pour soins médicaux, chômage et invalidité, 22 assurés pour soins médicaux seulement et 9 assurés pour chômage et invalidité seulement.

Les nouveaux collègues dont nous avons salué l'adhésion viennent rajeunir quelque peu notre société. Nous avons eu la curiosité d'établir la moyenne d'âge à ce jour : 49 ans ! Elle est hélas ! sensiblement supérieure à la moyenne admise pour une société de secours sainement constituée. Malgré cela, l'indice de morbidité reste à peu près stationnaire.

Administration. — En 1942, il a été délivré 67 feuilles de maladie, contre 60 en 1941. Ces 67 cas de maladie nous ont été signalés par 47 sociétaires, les mêmes, à quelques exceptions près, que l'an dernier.

Dans 12 cas, les frais de secours ont été assez élevés ; dans 25 cas, ils ont été moyens ; dans 30 cas, ils ont été minimes.

Les frais médicaux et pharmaceutiques s'élèvent à 4099 fr. 70 ; les frais d'hospitalisation et autres moyens curatifs, à 607 fr. 50, dont le 25 % reste à la charge des malades.

Une indemnité de chômage a été servie à un collègue ; elle s'est élevée à 245 fr.

Les secours représentent 1650 journées de maladie, soit 14 en moyenne par sociétaire assuré, et 35 par sociétaire secouru.

Constatons que les subsides officiels ont peu varié et se montent à 838 fr.

Nous pouvons donc nous féliciter des résultats de l'exercice 1942, pendant lequel notre société de secours mutuels a pu remplir son rôle avec libéralité, conformément à nos statuts.

Nous devons en remercier sincèrement notre dévoué et prudent trésorier, notre cher collègue Edmond Martin, qui vient de rénover, en la simplifiant, notre comptabilité.

Je me plaît à reconnaître que le comité travaille dans le meilleur esprit et en plein accord pour la bonne marche de notre association.

Genève, le 10 mars 1942.

AD. LAGIER.

* * *

L'assemblée générale du 10 mars a adopté les rapports présentés à l'unanimité. Elle a confirmé nos collègues A. Claret et F. Tissot comme membres du Comité, pendant 3 ans.

Enfin, elle a désigné nos collègues François Esquivillon, Marius Lépine, Albert Richard et Jean-Jacques Dessoulavy comme vérificateurs de comptes pour 1943.

A. L.

NEUCHATEL

COIN DES SOCIÉTAIRES

Nouveaux membres. — M. Francis Perret, qui a repris le poste laissé vacant à Rochefort par le départ de M. L. Berner, et M^{me} Gilberte Loeffel, à Peseux, se sont fait recevoir dans la section de Boudry. Cordiale bienvenue à ces nouveaux membres.

Le Locle. — La section du Locle a conféré l'honorariat à M. Edmond Guinand, devenu préfet des Montagnes et à M. Fritz Eckert, maître de dessin, qui a pris sa retraite, le 31 décembre dernier, atteint par la limite d'âge.

Appelé en 1911 comme professeur à l'Ecole d'art du Locle rattachée au Technicum, F. Eckert fut nommé dix ans plus tard maître de dessin dans les classes primaires et secondaires de cette localité. Il succédait à L. Jacot-Guillarmod, qui avait eu pour devancier F. Huguenin-Lassaguette. Tous deux, avant de se vouer à l'enseignement, avaient manié le burin avec un talent remarquable. F. Eckert fut le digne continuateur de cette tradition toute locloise.

Membre dévoué de la S.P.N., il fit partie du comité de sa section pendant plusieurs années et représenta longtemps ses collègues à la

commission scolaire. Preuve de la confiance et de l'estime dont il jouissait parmi eux. Il est l'auteur du projet de diplôme de membre honoraire retenu dernièrement par notre comité central.

Le départ de F. Eckert laisse d'unanimes regrets parmi les membres de la section locloise.

Nous souhaitons une heureuse retraite à cet excellent collègue.

Chézard. — Le 13 mars, la section du Val-de-Ruz, réunie à Fontainemelon, a nommé M. Henri Vuille, instituteur à Chézard, en qualité de membre honoraire, ce dont nous le félicitons.

En raison de son état de santé, notre collègue s'est vu contraint de renoncer à l'enseignement avant d'être atteint par la limite d'âge.

Il débute au Pâquier, en 1905, et c'est en 1915 qu'il devint titulaire du poste de Chézard qu'il a quitté le 31 décembre dernier.

A plus d'une reprise, il fit partie du comité de sa section dont le siège, comme on sait, change de localité tous les deux ans.

Nous souhaitons vivement que la retraite permette à Henri Vuille de reprendre les forces qui l'ont abandonné. J.-ED. M.

NÉCROLOGIE

† **Ernest Beyeler.** — Une courte maladie a emporté, le 20 mars, Ernest Beyeler, ancien maître de dessin dans les classes primaires et secondaires de Neuchâtel. Le défunt était âgé de 68 ans.

Les membres de notre section ont été profondément peinés d'apprendre le départ prématûr de ce collègue modeste, bienveillant, dont le commerce était empreint de bonté et de calme. D'humeur égale, il avait le don de créer d'emblée autour de lui une atmosphère agréable et reposante. Son amitié était solide comme son jugement et c'était toujours avec plaisir qu'on serrait sa main loyale. Et, à voir sa constitution vigoureuse, nul n'aurait supposé au moment de sa retraite, en 1940, que moins de trois ans plus tard, il succomberait au bout de quelques semaines sous l'effet d'une affection soudaine.

Avant d'entrer dans l'enseignement, Ernest Beyeler avait pratiqué pendant quelques années, à La Chaux-de-Fonds, l'art délicat de la gravure. En 1907, il obtint le brevet spécial pour l'enseignement du dessin qu'il professa à Neuchâtel, à partir de 1911 ; d'abord, dans les classes secondaires, puis à l'école primaire et plus tard dans d'autres établissements, notamment à l'Ecole normale cantonale. Ses leçons étaient captivantes et il savait gagner l'affection de ses élèves.

Ernest Beyeler fut un bon membre de la S.P.N. ; il assistait à la plupart de ses réunions et y resta affilié comme membre auxiliaire, après sa retraite.

Dans la cérémonie funèbre qui eut lieu au Crématoire de Neuchâtel, M. Henri-Louis Gédet évoqua le souvenir de respect et d'estime que les collègues d'Ernest Beyeler attachent à sa mémoire. J.-ED. M.

† **Marguerite Schenker.** — Après une année de cruelles souffrances

physiques et morales, patiemment et vaillamment supportées, M^{me} M. Schenker est décédée le 22 mars.

Cette institutrice débuta à Enges, puis tint une classe aux Verrières et fut nommée au Landeron en 1916 où elle accomplit sa carrière utile et fructueuse pendant plus d'un quart de siècle.

Sous un abord austère et réservé, on découvrait bientôt en elle une âme d'élite au caractère fortement trempé et ordré, alliant à des talents pédagogiques éminents une grande modestie. Son enseignement était clair et précis.

Dans l'intimité, ses répliques étaient vives et fines mais toujours empreintes d'une grande courtoisie.

Depuis quelques années, un mal perfide la minait. Cependant, courageusement, sans se plaindre à personne, elle continuait d'exercer sa bienfaisante activité au prix de souffrances qu'elle seule connut. Il en fut ainsi jusqu'au printemps de l'an dernier. Mais son mal implacable la contraint d'entrer en clinique. Elle n'en conservait pas moins l'espoir de reprendre sa place au milieu de ses chers élèves. La Providence en a jugé autrement.

A tous ceux qui l'ont connue de près : membres de l'autorité, amies, collègues, élèves, M^{me} Schenker laissera l'agréable souvenir d'une éducatrice bienveillante, discrète et modeste.

La modestie et la discrétion, n'est-ce pas là le caractère du vrai mérite ?

INFORMATIONS SOCIÉTÉ ROMANDE DES LECTURES POPULAIRES

Le dix-neuvième rapport de cette société d'utilité publique rappelle que cette société vit le jour il y a vingt ans. Le but que poursuivaient les fondateurs était de lutter contre la littérature immorale et les dangers auxquels elle exposait la jeunesse. Pour l'atteindre, il fallait publier des écrits d'une inspiration élevée, empruntés aussi bien aux auteurs étrangers qu'à nos auteurs nationaux, opposant ainsi une digue à la malfaisante littérature qui florissait à l'époque.

En vingt ans, la Société des Lectures populaires a publié 99 volumes, de 45 centimes à 2 francs, selon leur importance, tirés à 370 000 exemplaires. Ils furent favorablement accueillis grâce à l'appui de tous ceux que préoccupait ce problème de l'empoisonnement moral de notre jeunesse.

L'œuvre entreprise par ces personnes généreuses continue, car le mal subsiste. Plus que jamais elle a besoin d'appui. On peut devenir membre de la société moyennant la modique cotisation annuelle de 2 francs, ou souscrire aux publications de la société, 3 francs pour les membres et 4 francs pour les non-membres, pour trois volumes par année. Les personnes que cela intéresse pourront recevoir gratuitement le dix-neuvième rapport. S'adresser à Pro Juventute, rue de Bourg 8, à Lausanne, ou au Bureau des Lectures populaires, avenue de Beaumont 7.

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1940 45 élèves

Entrée aux Gymnases

1943 77 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99



"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

Galerie du Commerce (magasin)
près place St. François, Lausanne

Prêts de livres sur place
Envois postaux
Renseignements gratuits

L'avenir des jeunes filles par
Ecole de perfectionnement

auxilia

prépare aux tâches féminines, développe et améliore
la culture générale et les aptitudes pratiques, procure
en Suisse d'excellentes situations d'éducatrices.

Début d'année scolaire en avril — Avenue Tissot 16, Lausanne. Tél. 3 42 18
Mme S. MARSENS, Directrice.

● **COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION**
de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable.
proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide
aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.
Ecrire sous chiffres 600-3 à Publicitas, Lausanne.

Pour tous vos travaux adressez-vous aux

Imprimeries Réunies S. A.

J. A. — Lausanne

*Lire, c'est échanger des heures d'ennui
contre des heures délicieuses.*

MONTESQUIEU.

...offrez donc des livres pour Pâques

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

LAUSANNE, 17 avril 1943

LXXIX^e année — № 15

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

Educateur: Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin: Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL. SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

DEUX LIVRES TRÈS INTÉRESSANTS :

Edmond Gilliard - L'ÉCOLE CONTRE LA VIE , 84 pages, 1942	3.30
Robert Moulin - PAGES CHOISIES .	
Recueillies et préfacées par G. de Reynold, 240 pages, 1942	6.—

F. ROTH & Cie - Libraires - Editeurs - Lausanne et dans toutes les librairies

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1940 45 élèves

Entrée aux Gymnases

1943 77 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

Tél. 3 35 99

FABRIQUE SUISSE DE PLUMES MÉTALLIQUES

LAMON & CIE LE LIEU

(VALLÉE DE JOUX)



FOURNISSEURS ACTUELS DES ÉCOLES DU CANTON DE VAUD

*Si vous cherchez un beau disque
vous le trouverez chez*

Fœtisch

*le plus grand choix en Suisse
romande, toutes les marques*

Fœtisch Frères s. a.

Caroline 5 - LAUSANNE

VEVEY



DE BONS PIANOS

NEUFS et d'occasion à bas prix, chez

JEAN HUBER

BOURG 29

LAUSANNE



"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

Galeries du Commerce (magasin)
près place St. François, Lausanne

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

Achetez vos
vêtements chez

DELAPRAZ

Confection pour dames, messieurs et enfants

PRIX AVANTAGEUX

2, rue Haldimand, au 2^e

Grand magasin à l'étage

Pension

est cherchée pour garçon de 12 ans chez un instituteur à la campagne.

Ecrire sous chiffre H 6494 L à Publicitas, Lausanne.

Rentrée des classes

LIBRAIRIE BONNARD

Rue Langallerie 3, LAUSANNE - Tél. 2 67 02

OCCASION - NEUF

Ecole

Une maison spécialisée

Université

Assurance Mutuelle Vaudoise

*ACCIDENTS
et RESPONSABILITÉ CIVILE*

Société mutuelle fondée à Lausanne en 1895

Répartition annuelle des bénéfices

AGENT GÉNÉRAL POUR LAUSANNE :

CH. GRIVAT, ASSURANCES

2, Av. Benj. Constant (Immeuble de la Mutuelle). Téléphone 2 63 03

La femme suisse
fait la cuisine à
L'ÉLECTRICITÉ